



A Vesoul, le 13 novembre 2020

La Provisure

Aux parents d'élèves du lycée les Haberges

lycée général  
et technologique  
Les Haberges

académie  
Besançon

**Objet** : Protocole sanitaire et fonctionnement en demi-classe

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire actuelle appelle à répondre à 2 priorités :

- permettre la continuité pédagogique de tous les élèves
- assurer la sécurité des élèves et de nos personnels

C'est pourquoi le fonctionnement du lycée les Haberges doit être adapté.

A partir du lundi 16 novembre, et ce, jusqu'aux vacances de fin d'année, les classes, les groupes seront divisés en deux.

Cela signifie qu'un élève est accueilli durant une semaine en classe et la semaine suivante il effectuera en autonomie du travail à la maison.

- Ce système est clair et peut être compris par tous les élèves.
- Les élèves d'une même classe, d'un même niveau suivent une organisation similaire au sein de l'établissement
- Cette organisation garantit à chaque élève de bénéficier de 50% des cours en présentiel.
- Les élèves viennent régulièrement en cours, ce qui réduit les risques de décrochage.
- Le travail effectué à la maison peut être repris, corrigé et expliqué lors du retour des élèves en cours.

Les emplois du temps pour les semaines à venir seront accessibles sur Pronote (accès via Eclat), à partir du vendredi 13 novembre, 18h30.

L'équilibre des groupes, la coordination avec le lycée Belin et la prise en compte de l'internat ont primé pour la constitution des demi-classes au sein d'une organisation collective.

Vous comprendrez que nous ne pouvons pas donner suite aux demandes de changement de groupe pour convenance personnelle.

La messagerie Eclat permettra la communication entre les familles et l'administration et entre les familles et les professeurs.

Je vous rappelle que cette messagerie se fait dans le respect de chaque utilisateur.

Téléphone  
03 84 97 17 20

Fax  
03 84 97 17 35

Mél.  
ce.0701052n@ac  
-besancon.fr

1, rue du Dr  
Jean Georges  
GIRARD  
70000 - Vesoul

Les professeurs déposeront dans Pronote les devoirs à réaliser.  
Il est possible que des enseignants déposent des dossiers plus conséquents sur Eclat.  
Dans ce cas, le professeur le notifiera dans Pronote.



Les enseignants sont en présentiel au lycée selon leurs emplois du temps habituels toutes les semaines.

Les réponses aux questions de vos enfants restés à la maison ne pourront pas être immédiates. En vous remerciant pour votre compréhension.

2/2

Un certain nombre d'élèves ne sont pas munis à la maison d'ordinateur et/ou de connexion internet.

Pour ces élèves, une organisation particulière leur est proposée, à savoir d'accéder deux jours par semaine à des ordinateurs au lycée. Ces élèves doivent s'inscrire auprès de leur professeur principal, d'ici **mardi 17 novembre**.

Ils pourront sans difficulté déjeuner en salle de restauration, et emprunter les transports habituels.

Ce plan de continuité pédagogique a été validé par M. le Recteur.

En salle de restauration, à partir du lundi 16 novembre, les élèves déjeuneront seuls à une table afin de limiter les risques de contamination pendant le repas. Des zones seront réservées aux élèves par niveau pour un traçage si besoin. La mise en œuvre des différents protocoles sanitaires entraînent un retard dans le calcul et l'envoi des factures de demi-pension.

Dans le cadre de Vigipirate renforcé, il sera demandé aux élèves d'éviter les rassemblements devant le lycée, à toute heure de la journée.

Les pauses devront se réaliser dans le parc ou à l'intérieur du lycée.

L'espace fumeur est déplacé en dehors du parvis côté foyer.

Soyez assurés de notre vigilance et de notre accompagnement pour la santé et le bien-être de vos enfants.

Je vous prie, d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

La Provisoire,  
Aurélie Guillot